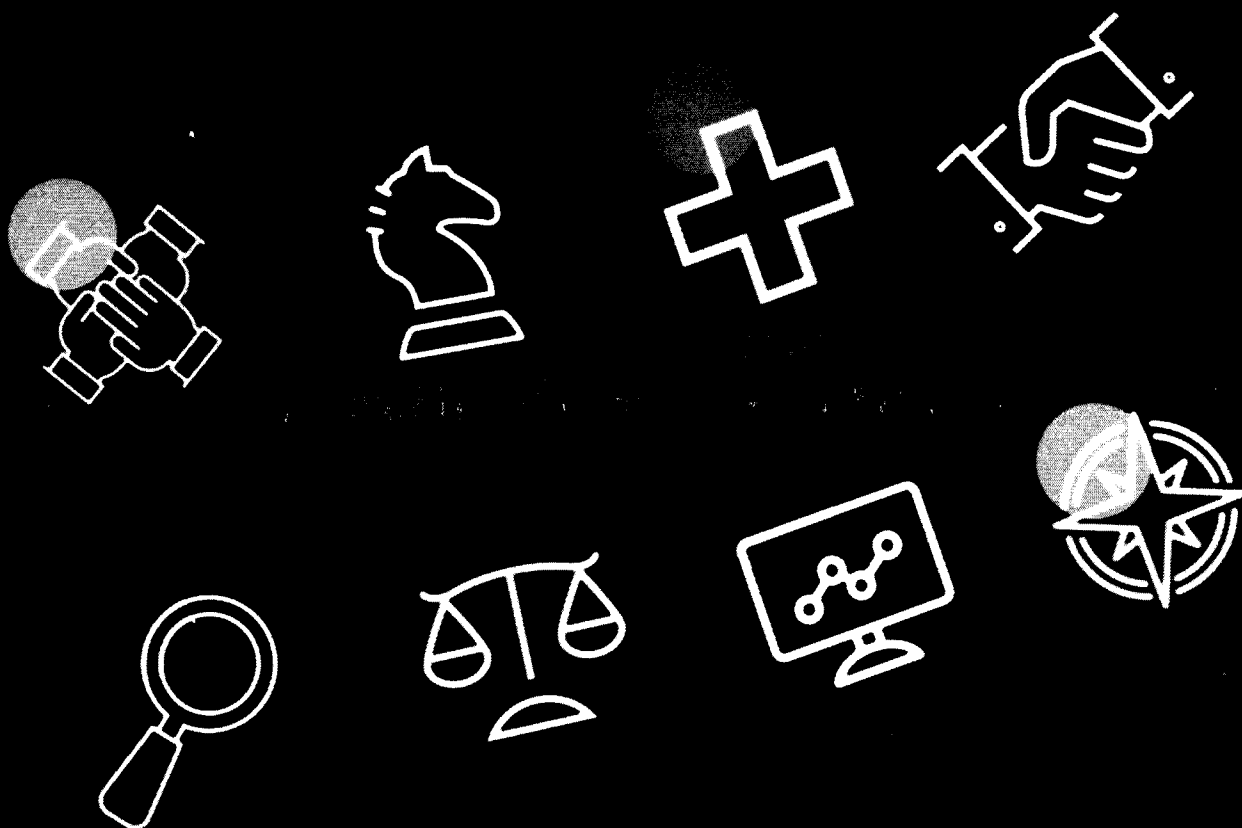


Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/12/2023 - 52035 - 2011 B 02444 - 531 202 851 - 4MTEC CONSULTING



5 Boulevard Gabriel Guist'hau
44000 NANTES
T. 02 40 35 07 70
<https://cayola-consulting.fr>



Comptes annuels

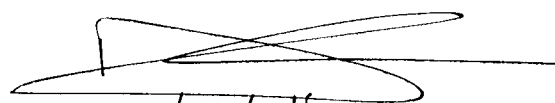
Exercice clos le 30 juin 2023

S.A.R.L. 4MTec Consulting

10 rue Chevreul

92150 SURESNES

COMPTES ANNUELS



clement d'epsu

BILAN - ACTIF

S.A.R.L. 4MTec Consulting

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ACTIF

	Valeurs nettes au 30/06/23	Valeurs nettes au 30/06/22	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 800	4 155	-1 355	-33
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	24 284	33 468	-9 184	-27
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 950	6 470	-1 520	-23
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	32 034	44 093	-12 059	-27
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 835	3 795	3 040	80
Créances (3)				
Clients (3)	574 249	480 626	93 623	19
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	77 952	98 160	-20 208	-21
Autres (3)	38 446	18 636	19 810	106
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	600 000		600 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	273 289	821 455	-548 165	-67
Charges constatées d'avance(3)	279	510	-230	-45
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 571 050	1 423 181	147 869	10
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 603 084	1 467 274	135 810	9

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

S.A.R.L. 4MTec Consulting

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

PASSIF

	Valeurs au 30/06/23	Valeurs au 30/06/22	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	5 000	5 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 043 013	908 496	134 517	15
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	103 482	184 517	-81 036	-44
SITUATION NETTE	1 201 494	1 148 013	53 481	5
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 201 494	1 148 013	53 481	5
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		5 000	-5 000	-100
TOTAL PROVISIONS		5 000	-5 000	-100
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	20 130	5 043	15 087	299
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	101 643	41 974	59 669	142
Fournisseurs, factures non parvenues	77 376	54 109	23 268	43
Dettes fiscales et sociales	198 732	213 134	-14 402	-7
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 708		3 708	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	401 589	314 261	87 329	28
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 603 084	1 467 274	135 810	9
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	401 589	314 261		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

4MTec Consulting
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 10 rue Chevreuil
92150 SURESNES
531 202 851 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 OCTOBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 103 482 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 103 482 euros

A titre de dividendes aux associés 50 000 euros
Soit 50 euros par part

Le solde 53 482 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 096 495 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 10 000 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 31 octobre 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

cd

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 octobre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

